

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural

Band: 59 (1961)

Heft: 1

Artikel: Une architecture inhumaine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216886>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une architecture inhumaine

ASPAN. Il est curieux de constater combien l'image générale d'une ville s'identifie souvent à l'image particulière d'un de ses édifices. Rome, c'est le Colisée; Moscou, le Kremlin. L'image est plus frappante encore quand il s'agit d'une tour. Evoquer Bruges, c'est évoquer son beffroi; évoquer Paris, c'est évoquer la tour Eiffel. Quant aux villes américaines, elles se résument toutes, dans l'esprit des Européens, à la verticale des gratte-ciel. Il est vrai que ceux-ci, du point de vue technique, sont tout à fait exceptionnels. Leur ossature d'acier leur donne une solidité inébranlable. En 1945, quand un bombardier de 60 tonnes perdu dans le brouillard heurta l'Empire State Building à la vitesse de 450 kilomètres/heure, celui-ci ne fut même pas endommagé.

Depuis Babylone, la tour ou le gratte-ciel hante l'esprit humain. Après la Première guerre mondiale, l'architecte français Auguste Perret lança l'idée des villes-tours. Mais il ne songeait pas à imiter les Américains qui entassaient leurs géants d'acier et de béton de telle sorte que les rues n'étaient plus que d'affreux corridors; il voulait avant tout utiliser le moins de terrain possible afin de réserver de grands espaces aux parcs, aux jardins, aux places de sport et aux voies de communication. Les immeubles-tours d'Auguste Perret, hauts de 200 mètres, distants les uns des autres de 300 mètres, entourés de verdure, supprimaient les cours obscurs, les rues poussiéreuses, évitaient les insupportables vis-à-vis. De plus ils laissaient la nature pénétrer à l'intérieur des villes et apparaissaient comme un remède à l'horrible étirement des banlieues. Mais ce n'était là que projet, grande idée, irréalisable parce qu'elle paraissait inhumaine. Loger 40 000 personnes dans un seul immeuble: chose folle! Toutefois l'audacieux, le fol architecte, avait lancé le principe de la construction en hauteur, seul moyen de libérer la surface du sol.

Après lui, on aboutit à un principe nouveau: l'immeuble à double circulation (verticale par ascenseur, horizontale par couloirs intérieurs). On élaborait sur terre ferme l'équivalent des paquebots, «ces maisons plus grandes que les cathédrales et qui flottent», dira Le Corbusier. L'«unité d'habitation» conçue par Le Corbusier est un immeuble collectif aux services communs, organisés. Elle est entourée d'un parc et répond aux idées lancées par notre célèbre compatriote qui, aujourd'hui, animent toute l'architecture: joies essentielles, soleil, espace, séparation des piétons et des véhicules, verdure.

Un article de J.-D. de la Rochefoucauld paru dans le N° 54 du *Jardin des Arts*, traite de cet urbanisme moderne. Il relève que depuis quelques années, les cités-jardins, les villes vertes sont de plus en plus nombreuses. Mais, dit-il, il ne faut pas s'y tromper, il n'y en a de véritables que très peu. S'il est vrai que l'implantation des bâtiments a rompu dans les villes nouvelles avec l'ordre traditionnel, s'il est vrai que les urbanistes se sont préoccupés d'espace et d'orientation, il faut convenir que souvent ils ont négligé l'aménagement des espaces verts. Or le style rigide de certains

architectes ne se comprend que s'il est assoupli par un élément vivant et sensible: le jardin.

A l'intérieur d'un parc dessiné, un ensemble d'unités d'habitation, distantes les unes des autres de 200 ou 300 mètres, formerait cette ville radieuse dont Le Corbusier a parlé dès 1930. Quant il l'imaginait, il pensait à ces villes-satellites de la région parisienne, villes sans âme, où le trop-plein d'une population active s'est déversé au hasard des années. Ces cités-dortoirs, liées à un autre centre urbain pour leur activité et pour leur loisir, ne sont pas et ne seront jamais des lieux où l'on est fier de vivre. Malheureusement ces dernières années beaucoup de villes, chez nous comme ailleurs, ont été enfermées dans une ceinture d'immeubles locatifs, sortes de casernes, que Le Corbusier a baptisé des «taudis neufs». C'est par ces fortifications verticales, cités artificielles, que bien des gens jugent l'architecture moderne: ils ne peuvent que la condamner.

Oui vraiment, peu de constructions récentes semblent pensées pour l'homme, peu donnent cette impression d'harmonie que nous demandons au cadre quotidien qu'est la maison. Les architectes très souvent ont bâti sans se soucier des urbanistes. Un nouveau désordre est né, plus spectaculaire que celui du XIX^e siècle, plus inhumain aussi puisque les villas sont devenues buildings, écrasantes silhouettes de ciment dur et froid. Mal informée, l'opinion publique juge souvent l'architecture moderne sur ses réalisations les plus mauvaises et, finalement, se désintéresse de la question, laissant le premier venu construire comme il lui plaît.

Et J.-D. de la Rochefoucauld cite ce mot d'Alexis Carrel: «Les sciences de la vie ont un grand retard sur celles de la matière. Nous étions ignorants des lois de notre nature, quand nous possédions déjà la maîtrise du monde matériel...; on ne viole pas impunément les lois naturelles.» Ces lois naturelles, l'urbanisme doit les connaître et les défendre. Mais le public devrait partout et toujours en exiger l'application.

Aujourd'hui les grands ensembles immobiliers bousculent les villes d'autrefois

ASPAN. Au début de cette année fut tenu à Paris un colloque consacré à *la construction et l'aménagement des grands ensembles*: colloque organisé par le Centre national pour l'amélioration de l'habitation en collaboration avec divers autres organismes. Son retentissement fut considérable. Il faut dire que la construction des grands ensembles immobiliers s'inscrit pour la première fois dans l'histoire de la vie sociale et de l'urbanisme, et qu'elle touche les hommes de ce siècle par-dessus toutes les frontières. Au moment où la construction prolifère d'une manière dangereuse sur notre territoire, nous aimerions reproduire ici les vues d'un urbaniste, M. Rouge, qui peuvent être l'objet d'une utile réflexion.

Nous nous trouvons un peu partout, et nous nous trouverons de plus en plus, devant la nécessité de faire du neuf. A l'exception, bien